

Canada
Province de Québec
Comté de Gatineau
Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau
Municipalité de Denholm

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Denholm, tenue le 11 août 19h à la salle communautaire au 419, chemin Poisson-Blanc.

Sont présents :

Monsieur Denis Marcoux	Maire
Madame Francine Hotte	poste n° 1
Monsieur Zakary Armstrong	poste n° 3
Monsieur Gilles Rathier	poste n° 5
Monsieur Jacques Gour	poste n° 6

Sont absents :

Monsieur Yves Séguin	poste n° 2
Monsieur Pierre Marenger	poste n° 4

Aussi présente :
Madame Sara Turpin, occupant le poste de Secrétaire d’assemblée

Informations de la Directrice générale, greffière-trésorière

Informations du maire

Note au procès-verbal Nous vous informons que cette séance est enregistrée à des fins de suivi et de documentation.

Note au procès-verbal Pour le bon déroulement de la séance, merci de bien vouloir éteindre vos téléphones cellulaires.

1. Ordre du jour

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l’ordre du jour

2. Législation, Greffe & Conseil

- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance du mois de juillet.
- 2.2 Adoption des comptes payés, à payer et salaires du mois de juillet 2026

3. Finances, Administration et Ressources humaines

- 3.1 Acquisition d’un nouveau système téléphonique

4. Transports, Travaux publics & Télécommunications

5. Santé, Bien-être, Vie sociale, Loisirs & Culture

6. Aménagement, Urbanisme & Développement économique

7. Sécurité Incendies et Sécurité civile

8. Hygiène du milieu & Environnement

9. Divers et Correspondance

10. Varia

11. Période de questions

12. Fermeture de l'assemblée

LÉGISLATION, GREFFE ET CONSEIL

MD AR26-08-135

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Maire, constate qu’il y a quorum et que 3 personnes sont présentes et déclare la séance du conseil ouverte à 19h00.

MD AR26-08-136

ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QU’il n’y a aucune modification apportée à l'ordre du jour;

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Gilles Rathier
Appuyé par Zakary Armstrong

ET RÉSOLU QUE l’ordre du jour de la présente séance ordinaire soit adopté.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD-AR26-08-137

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2026

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2026;

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Jacques Gour
Appuyé par Francine Hotte

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du mois de juillet 2026.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n’ayant pas voté.

MD AR26-08-138

ADOPTION DES PRÉLÈVEMENTS, DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 31 JUILLET 2026

CONSIDÉRANT QUE le comité de Gestion a effectué la vérification des prélèvements, des comptes payés et des comptes à payer au 31 juillet 2026 et recommande l’approbation;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Zakary Armstrong
Appuyé par Francine Hotte

ET RÉSOLU QUE le conseil approuve les comptes payés de 69,789.88\$, des prélèvements 63,328.05\$, les comptes à payer de 14,033.01\$ ainsi que les salaires et déductions payés de 75,465.51\$ en date du 31 juillet 2026 pour les chèques n^{os} 6719 à 6756, les prélèvements n^{os} 1386 à 1435 et salaires du mois pour un grand total de 222,616.45 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n’ayant pas voté.

Note au procès-verbal Un membre du comité de gestion énumère les factures mensuelles de plus de 1500\$

ADMINISTRATION, FINANCES & RESSOURCES HUMAINES.

MDAR26-08-139

ACQUISITION D'UN NOUVEAU SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE

CONSIDÉRANT QUE le système téléphonique actuellement utilisé par la Municipalité de Denholm est désuet et présente des problèmes de fonctionnement récurrents;

CONSIDÉRANT QUE le système téléphonique est hors service depuis plus d'un mois, ce qui nuit considérablement aux communications de la Municipalité avec les citoyens, les fournisseurs, les partenaires et les différents intervenants municipaux;

CONSIDÉRANT QUE des interventions techniques ont été effectuées afin de tenter de rétablir le fonctionnement du système actuel, mais que celui-ci demeure défectueux et que sa fiabilité ne peut être assurée;

CONSIDÉRANT QUE le système actuel est âgé d'environ 15 ans et que sa technologie est devenue désuète, notamment en raison de la disponibilité limitée de techniciens spécialisés pouvant en assurer le soutien et les réparations;

CONSIDÉRANT QUE le maintien du système actuel entraînerait des risques de nouvelles interruptions de service ainsi que des coûts de réparation sans garantie de fiabilité à long terme;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a sollicité deux soumissions pour le remplacement du système téléphonique, soit :

Commtech : 2547.58 \$ plus taxes plus les frais mensuels de 202.35\$ incluant les frais d'installation;

Simplicom 1369.99 \$ plus taxes, installation non-incluse et frais mensuels de 343.73\$

EN CONSÉQUENCE, il est;

Proposé par Jacques Gour

Appuyé par Francine Hotte

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Municipalité de Denholm autorise l'acquisition et l'installation d'un nouveau système téléphonique auprès de Commtech, au montant de 2547.58 \$ plus taxes et frais mensuels, conformément à la soumission déposée;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Sara Turpin, soit autorisée à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette acquisition et à effectuer les démarches requises auprès du fournisseur;

QUE le contrat actuel relatif au système téléphonique soit ouvert et qu'il ne comporte aucuns frais de résiliation;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-13-000-670;

QUE le système téléphonique actuel soit remplacé afin d'assurer un service de communication fiable et fonctionnel pour la Municipalité, considérant la désuétude de l'équipement et la panne prolongée affectant actuellement les communications municipales.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

TRANSPORTS, TRAVAUX PUBLICS ET TÉLÉCOMMUNICATIONS.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE, VIE-SOCIALE, LOISIRS ET CULTURE

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

Note au procès-verbal Un membre du comité de la Sécurité Publique présente le rapport mensuel

HYGIÈNE DU MILIEU & ENVIRONNEMENT

DIVERS ET CORRESPONDANCE

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

Note au procès-verbal Une période de question a eu lieu.

Note au procès-verbal La prochaine séance du conseil aura lieu le 8 septembre 2026 à 19h.

Note au procès-verbal Le maire informe le conseil de la tenue d’un BBQ des citoyens le 7 septembre 2026, organisé afin de favoriser les échanges avec la population et de recueillir des dons pour Le Grenier des Collines.

MDAR26-08-140 FERMETURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l’ordre du jour sont épuisés,

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Jacques Gour
Appuyé par Zakary Armstrong

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 19h13

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n’ayant pas voté.

Je soussigné, Denis Marcoux, Maire de la Municipalité de Denholm, signe le présent procès-verbal attestant qu’il représente le reflet authentique de la rencontre et atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de *l'article 142 (2) du Code municipal*.

Et j’ai signé ce 11^{ième} jour d’août 2026

Denis Marcoux, Maire
Municipalité de Denholm

Je soussignée, Sara Turpin, Directrice générale, Greffière-trésorière de la Municipalité de Denholm, contresigne le présent procès-verbal attestant qu’il représente le reflet authentique de la rencontre et certifie qu’il y a des fonds disponibles au budget pour l’ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j’ai signé ce 11^{ième} jour d’août 2026

Sara Turpin, Directrice générale, greffière-trésorière
Municipalité de Denholm

